



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 8 avril 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Frédéric LOUSTAU

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUÉHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE,
Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,
Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE,
M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO,
Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,
Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT,
Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

16 – ONF PROGRAMMATION 2021 – FINANCEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL - CONSEIL REGIONAL

Il est rappelé à l'assemblée le programme d'actions 2021 pour la forêt présenté par l'Office National des Forêts.

Une partie des travaux pourrait bénéficier d'aides du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Nature des travaux	Surface (en ha)	Coût total € HT	Montant total subvention Conseil Départemental et Conseil Régional
Préparation terrain à la régénération naturelle	1,50	2 066,00	600,00 €
Dégagement de régénération naturelle	3,00	4 578,00	960,00 €
	TOTAL subventions		1 560,00 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DECIDE** de réaliser ce projet, sous réserve de l'obtention du financement du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Régional et du Conseil Départemental, à hauteur de 20 % du montant HT sur barèmes,
- **S'ENGAGE** à voter sa part d'autofinancement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tout document et acte relatifs à ce projet.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 8 avril 2021.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 13/04/2021



Le Maire,


Bernard UTHURRY

